

LES ACTUS IMMO DURABLE

DU 30 JUIN AU 13 JUILLET

DOCUMENT RÉALISÉ PAR

N'CO
CONSEIL

Cabinet expert en intégration des enjeux ESG
dans les stratégies et opérations immobilières et du bâtiment



PME

ESG : LES PME EUROPÉENNES POURSUIVENT LEURS EFFORTS

Chaque année l'agence de notation extra-financière EthiFinance publie une étude sur les performances ESG des PME cotées européennes (1 934 entreprises ayant entre 150 M€ et 10 Md€ de capitalisation boursière).

Le pilier Environnement enregistre de bonnes performances, en moyenne et en progression (46/100 en 2022 et 59/100 en 2024). Les entreprises améliorent leur efficacité énergétique et se recourent plus fréquemment aux sources renouvelables. En parallèle, les émissions de GES du scope 3 progressent fortement sous l'effet d'une meilleure remontée des données en anticipation de l'entrée en vigueur de la CSRD. La biodiversité, quant à elle, fait l'objet d'une moindre attention, faute d'un cadre réglementaire suffisamment développé. Les sujets de pollution de l'eau et de l'air sont les plus diversement intégrés.

Le pilier Social est comparativement moins performant (38/100 en 2024). En cause, les sujets de controverses comme **le manque de cybersécurité et de sécurité des produits, des pratiques commerciales trompeuses (greenwashing notamment) et la pénibilité des conditions de travail**.

Le pilier Gouvernance (63/100 en 2024) est relativement performant même si une attention particulière doit être portée à la question des pratiques anti-concurrentielles.

Article à retrouver sur [RSEdatanews.net](https://rse.datanews.net)

CONDITIONS DE TRAVAIL

MAUVAISES CONDITIONS DE TRAVAIL : COMMENT EXPLIQUER CETTE EXCEPTION FRANÇAISE ?

La semaine de la QVCT (Qualité de Vie et Conditions de Travail) qui s'est tenue le 16 au 20 juin est l'occasion de revenir sur le constat de nombreuses études concernant la pénibilité au travail.

La France fait figure d'exception parmi les grandes puissances économiques européennes, en étant **l'un des pays affichant les moins bonnes conditions de travail en Europe**, selon de nombreuses études publiées par le Ministère du travail et Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares). Le Job Quality Index publié par les syndicats européens montre que *"la France se situe en dessous de la moyenne européenne sur trois des six dimensions essentielles pour les conditions de travail : la qualité des revenus, les conditions de travail et les compétences et l'évolution de carrière"*.

Principales explications : des réformes successives de l'assurance-chômage contraignant les travailleurs à accepter des conditions d'emploi plus précaires et des réformes favorisant l'émergence de contrats de courte durée.

Les études alertent également sur l'encadrement managérial autoritaire, les pressions psychologiques (intimidations, violences verbales, harcèlement et atteintes sexuelle) ou encore le manque d'autonomie, de latitude décisionnelle et de reconnaissance.

Article à retrouver sur [Novethic.fr](https://www.novethic.fr)

LÉGISLATION

LE MORATOIRE SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES FINALEMENT REJETÉ

La proposition de loi Grémillet qui visait à établir un moratoire sur les énergies renouvelables a été rejetée par une large majorité à l'Assemblée Nationale (377 voix contre 142). L'examen se poursuit au Sénat, dans l'attente de la publication à la fin de l'été du décret sur la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) pour la période 2025-2035.

Bien que des voix se soient élevée pour remettre en question le développement des énergies renouvelables, la situation n'est pas à la remise en question totale de la pertinence du modèle dans le mix énergétique français.

On peut donc espérer que la publication prochaine du décret sera suffisante pour rassurer les investisseurs du secteur sur le long terme. Toutefois, si la loi qui doit reprendre venait établir des objectifs plus faibles de production d'EnR que le texte de la PPE, n'existerait-il pas un risque de contentieux pour les projets ?

Article à retrouver sur [RSEdatanews.net](https://rse.datanews.net)



A VOS AGENDAS

Prochain rendez-vous
Mi juillet !

N'CO
CONSEIL

Notre raison d'être :
transformer les pratiques immobilières
pour un impact positif sur les Hommes et
leur environnement.

*Nous accompagnons tous les acteurs de
l'immobilier et du bâtiment pour
développer l'intégration des enjeux ESG.*